NOTE EXPLICATIVE

cyclo-farm.kerminy.org

Lieu-dit Kerminy
29140, Rosporden
Tél : 0624634103
mail : contact@kerminy.org
Référent : Dominique Leroy

siret : 88920903700015

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET (extrait des statuts de l’association)

CYCLO-FARM, association loi 1901 est un **lieu d'apprentissage, de créativité, d'expérimentation et de rencontre en art et agriculture.** Notre ferme propose un processus créatif qui articule plusieurs ateliers. Ces ateliers hybrides ouverts à tous forment **un laboratoire dédié au partage de pratiques agricoles et artistiques résilientes.** + d’infos : https://cyclo-farm.kerminy.org

L’association intitulée CYCLO-FARM a pour but :

• Mettre en œuvre des expérimentations paysagères et des techniques agricoles qui interrogent les modes de production de l'alimentation dans leurs aspects culturels et sensibles.
• Faire émerger de nouvelles sensibilités au paysage travaillé comme facteurs de transformations de nos pratiques de paysage et de nos perceptions.
• S’appuyer sur des méthodes pluridisciplinaires à la croisée de l’agro-écologie, de l’art, de l’architecture, du paysage, des sciences du vivant, humaines et sociales ainsi que des sciences pour l’ingénieur.

Moyens d'Action, l'association :

• Assure l'accueil des adhérents dans la ferme en communiquant toutes les informations utiles à la bonne utilisation des espaces de travail, des espaces communs et de repos dans le respect des consignes de sécurité du règlement intérieur du lieu.
• Accompagne les utilisateurs dans l'usage des espaces (jardins et ateliers) et dans la réalisation de leur projet sur place en gérant les temps d'occupation du lieu et sa distribution aux différentes personnes sollicitant son usage.
• Favorise les échanges et le partage de compétences entre utilisateurs (jardiniers/maraîchers/paysagistes, créatifs, ingénieurs, associations du réseau ou d'autres organismes en France ou à l'étranger œuvrant dans le même sens).
• Favorise, co-développe, co-organise et promeut des manifestations et des événements (rencontres, séminaires, ateliers, conférences, projections et toute autre forme de représentation collective au sein des espaces extérieurs à Kerminy, en France ou à l'étranger, ouverts au public ou non dans le respect du règlement intérieur)
• Co-développe, favorise et promeut l'utilisation d'outils libres et toute initiative pouvant aider à la réalisation de l’objet de l’association.
• Organise la vente permanente ou occasionnelle de tous produits ou services entrant dans le cadre de son objet ou susceptible de contribuer à sa réalisation.
• CYCLO-FARM veille à ce que les espaces mis à disposition des adhérents soient des lieux ou l’on partage ses savoirs et ses expériences dans un esprit généreux et critique.
• CYCLO-FARM veille à ce que chaque adhérent puisse prendre part à la maintenance générale des lieux et des tâches collectives proposées et animées par les permanents (tâches agricoles et autres), ceci afin de participer activement au bon fonctionnement du lieu.
• CYCLO-FARM veille à ce que chacun soit attentif et préserve le principe de démocratie choisi pour gouverner l'association.
• CYCLO-FARM veille à ce que tous les participants (individus, organisations...) contributeurs et utilisateurs des lieux, soient membres-adhérents de l’association. Ils paient une cotisation annuelle et une participation aux frais journaliers de l'association.

Ressources de l’association

Les ressources de l’association se composent
1.des cotisations de ses membres,
2.des subventions des fondations, entreprises, associations et autres personnes morales désireuses de contribuer aux frais de fonctionnement et aux buts de l'association,
3.de la vente de productions réalisées sur place, principalement la vente de légumes
4.du produit des manifestations qu’elle organise,
5.des subventions qui pourraient lui être accordées par l'État, des collectivités publiques ou des organismes nationaux, étrangers, internationaux ou transnationaux,
6.des intérêts et redevances des biens et valeurs qu’elle peut posséder,
7.des rétributions des services rendus ou des prestations fournies par l'association,
8.de dons manuels,
9.de toutes autres ressources autorisées par la loi, notamment, le recours en cas de nécessité, à un ou plusieurs emprunts bancaires ou privés

CONTEXTE

L’association est implantée sur le lieu-dit Kerminy, 29140 à Rosporden sur des terrains agricoles et locaux mis à disposition par la SCI-PASSAGE DÉLICAT propriétaire de Kerminy (Manoir, dépendances, bois et ancien parc botanique, prairies totalisant 12,5 hectares).
Cyclo-farm est associé à plusieurs projets artistiques associatif notamment la création d’une résidence d’artistes à Kerminy (https://kerminy.org/fr).
Les légumes produits par la Cyclo-farm en 2021 seront consommés par les premiers résidents.

ÉQUIPE

L’association est composée de **2 permanents professionnels** (qui ont les expériences croisées en art/agriculture, encadrement/animation) des intervenants extérieurs ponctuels (qui interviennent sur du conseil en techniques culturales, architecture et ergonomie, paysage, botanique...) et d’adhérents (une cinquantaine en 2020 qui viennent apprendre et s’impliquer sur le projet).

ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

Le projet Cyclo-farm est accompagné par le TAG29 et par de nombreux partenaires associatifs (ex : Bretagne vivante, Sylvilisation/conseils en agroforesterie et permaculture). Des contacts sont en cours avec le CIVAM 29.
https://tag.bzh/actualite/tag29/la-parole-la-promo-des-incubes-2020

ACTIONS EN 2020

L’association tout juste implantée à Kerminy (après le premier confinement) mets en place des outils de production et des outils pédagogiques, commence à cultiver le jardin Clos de 1000m2 puis investit une parcelle plus au sud pour préparer le printemps 2021.
Olivier Heinry permaculteur arboriculteur fait une étude de terrain et propose la création d’un verger baptisé « Le verger social club » pour une plantation en début d’année 2021.

ACTIONS PRÉVUES EN 2021

Pour 2021 l’association aimerait poursuivre le travail de maraîchage entrepris sur 1000m2 dans le jardin clos en 2020 et étendre la surface de culture sur 2000m2 au total.
L’association aimerait pouvoir produire ses propres plants donc installer une serre bioclimatique adossée au mur du jardin clos du domaine. En plus de cette serre de semis, l’association aimerait installer une serre pour la production de tomates. En plus du maraîchage, l’association aimerait entreprendre la plantation d’arbres fruitiers, donc faire un verger semi-productif.

PRÉSENTATION DU SITE

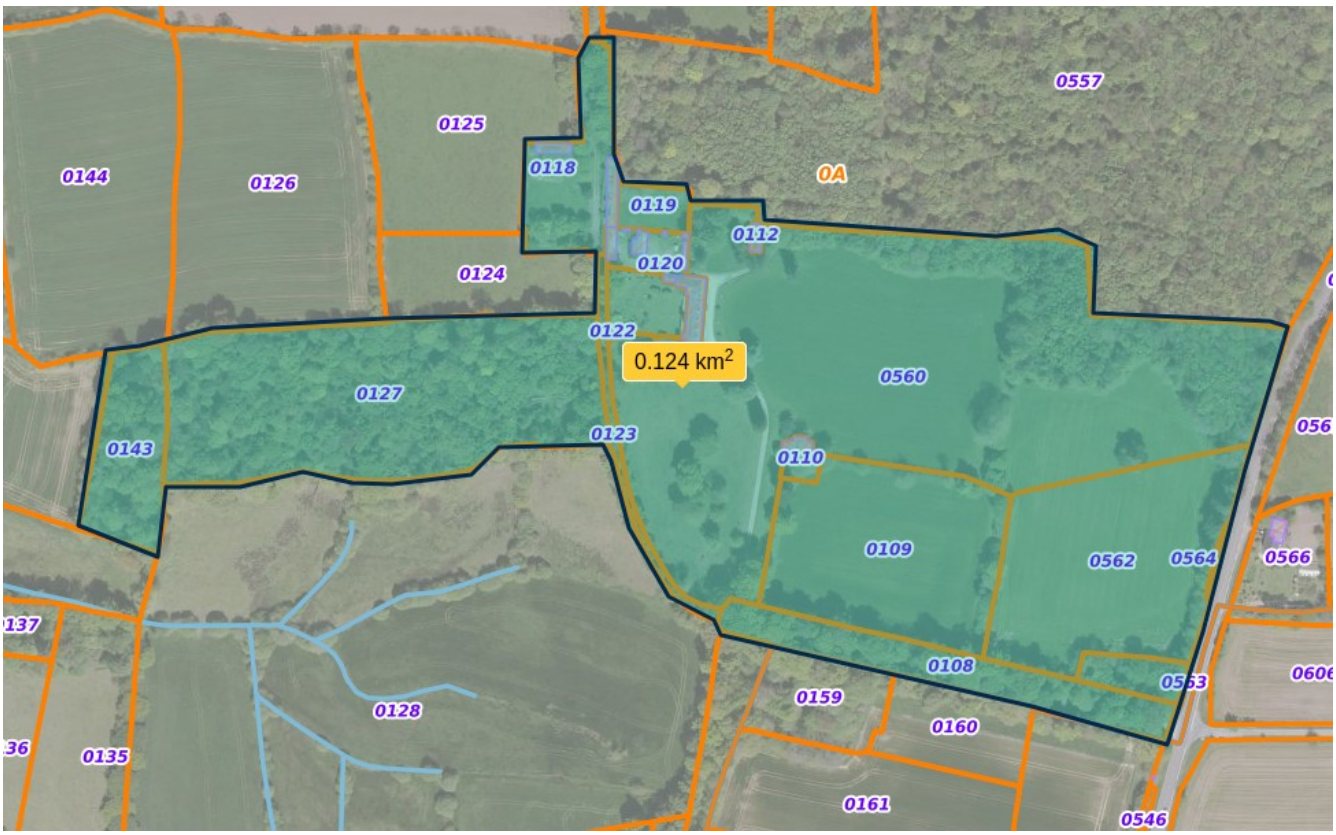

CYCLO-FARM occupe les parcelles 143-127-118-119-120-122-123-112-560-110-109-108-562-564-563. Ces parcelles sont mises à la disposition par la SCI PASSAGE DÉLICAT. Une première serre (structure légère) est implantée sur la parcelle 109, une seconde serre est en projet sur la parcelle 119.

SITUATION/ ROSPORDEN

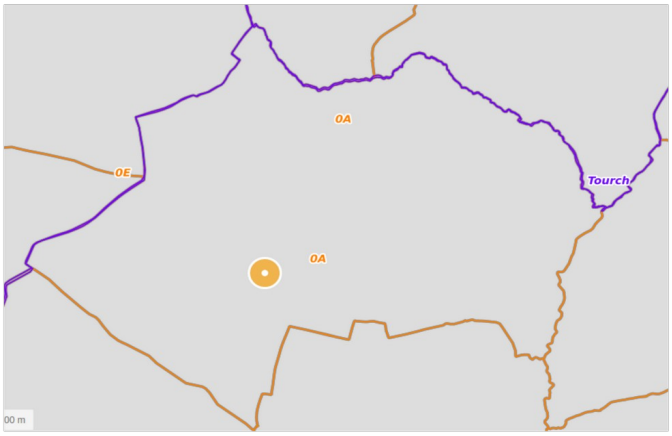

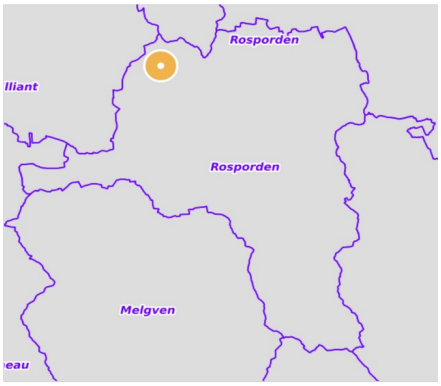

INFORMATION SERRE (SEMIS)
PARCELLE 119-KERMINY / ROSPORDEN

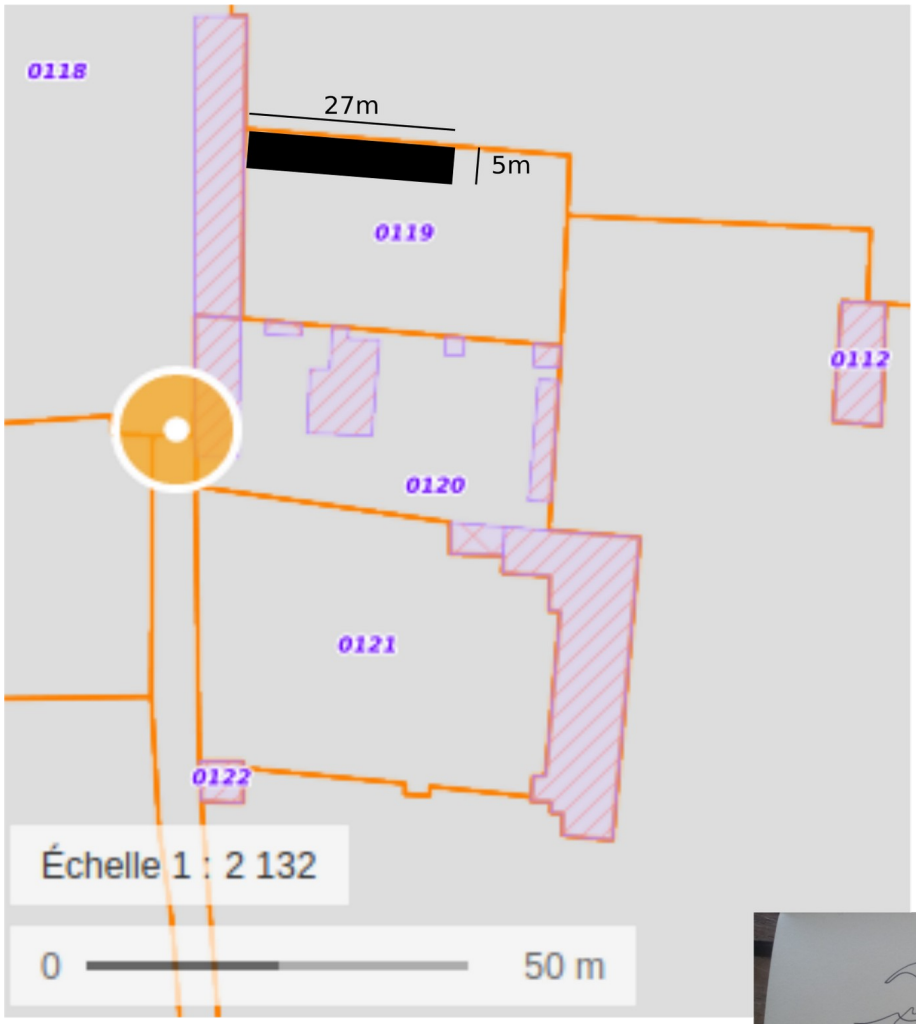

Dimensions
Largeur : 5m
Longueur : 27m
Hauteur : 3m

La serre sera située dans le jardin Clos de Kerminy. Elle est adossée au mur en pierre. Le mur régule la température. Pour des raisons esthétiques nous souhaitons réaliser la serre en PMMA qui a l'aspect du verre (en réf aux anciennes serres botaniques).

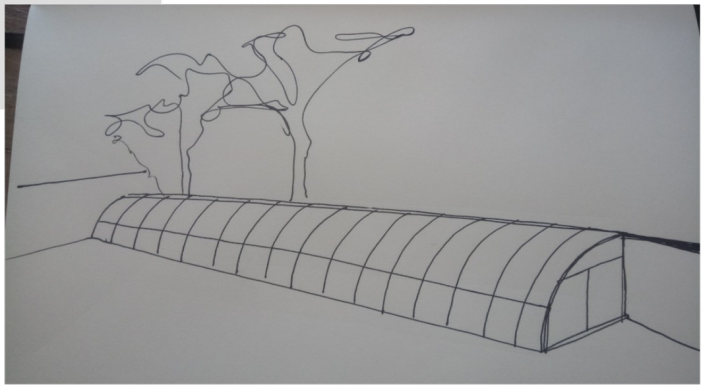

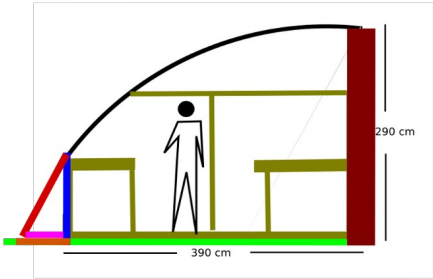

Vues en coupe et façade

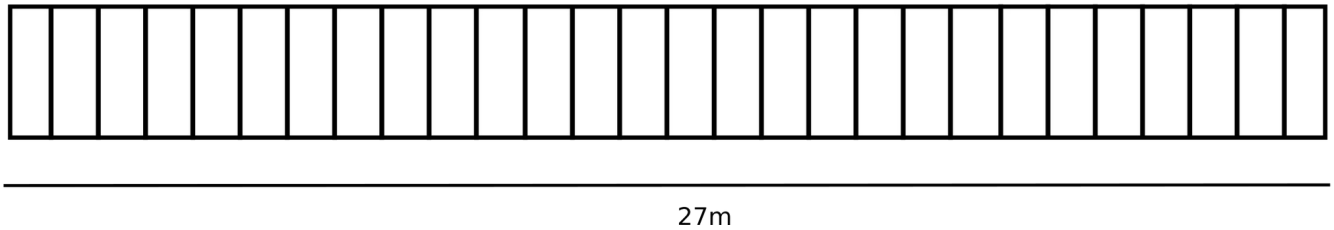

INFORMATION SERRE (TOMATES)
PARCELLE 109-KERMINY/RSPORDEN

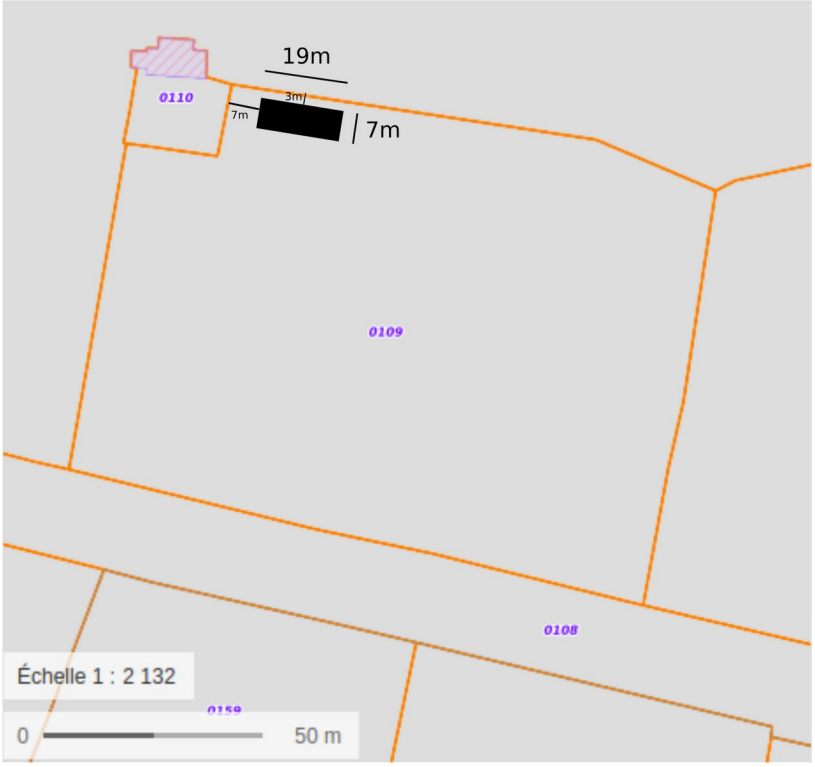

Dimensions
Largeur : 7m
Longueur : 19m
Hauteur : 2,4m

Distance de la bordure : 7m et 3m :

La serre sera située dans une parcelle au sud de Kerminy. C'est une serre de maraîchage réalisée en polyanne. Les portes seront réalisée en polyanne également avec des cadres en bois.

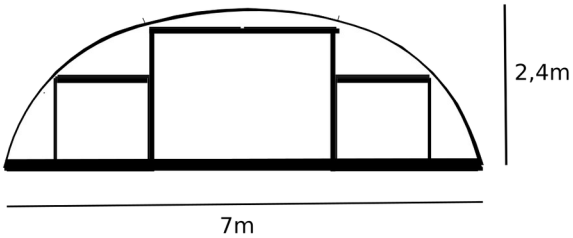
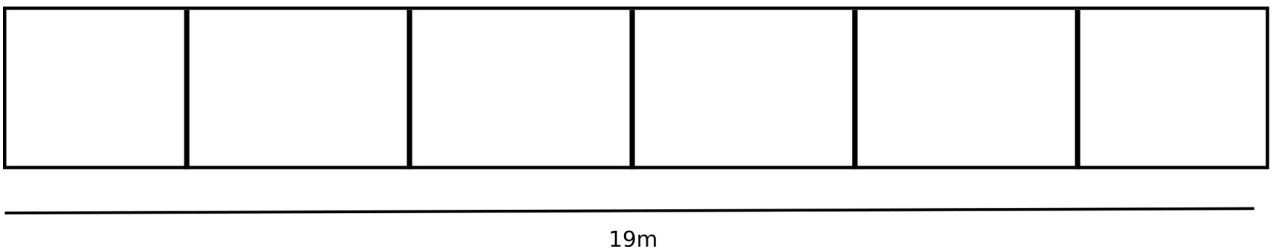
Vues en coupe et façade